



Déclaration de la FSU

CTA du 6 Novembre

Ce CTA est le premier réuni depuis la rentrée de septembre. Deux rentrées sont passées, mais les personnels ont l'impression de vivre une nouvelle rentrée chaque semaine, quand ce n'est pas presque chaque jour, avec ordres, contrordres, alertes, nouveautés annoncées dans les médias, obligation de défaire le mardi ce qui a été fait la veille. Jamais la profession tous personnels confondus n'a été à ce point proche de la rupture.

Dans notre académie, comme sur tout le territoire, les difficultés s'accumulent.

Si la crise est exceptionnelle et sans précédent, s'il est normal que selon la gravité de la situation des ajustements aient lieu, le manque d'anticipation, les mensonges et le mépris des personnels ne sauraient être tolérés. Dans la fonction publique, le maintien du jour de carence est ainsi le symbole de la considération que ce gouvernement a pour les fonctionnaires : les faire travailler au contact rapproché du virus, et les punir d'une journée de salaire si ils et elles l'attrapent.

Mensonges ? Le nouveau protocole sanitaire décline à l'envie le « si possible », dont le but est clair : afficher auprès du public une fermeté et un renforcement de la sécurité qui ne sont que de la poudre aux yeux. Il suffit de se confronter deux secondes à la réalité d'un établissement scolaire pour le voir. Les personnels le dénoncent, les lycéennes et lycéens le font savoir en diffusant sur les réseaux sociaux des images de la réalité. Il aura donc fallu cette mobilisation pour que le ministre daigne enfin, sous la pression, donner jeudi 5/11 au soir des consignes, certes bienvenues, mais qui souffrent d'un certain nombre de manques : passage aux demi-groupes ou par niveaux mais sur autorisation, selon la taille des lycées, et seulement en lycée. Dans les collèges, il y a également nécessité d'alléger les effectifs.

Mensonges encore ? Revendiquer un renforcement de la désinfection alors qu'aucun nouveau personnel n'a été embauché pour le faire et que les équipes travaillaient déjà à flux tendus avant le nouveau protocole en est un. Ces injonctions amènent dans certains établissements des personnels à se voir imposer des missions qui ne sont pas les leurs et amènent également des conflits entre les personnels. L'Etat doit donner les moyens aux collectivités d'embaucher le personnel nécessaire au respect du protocole.

Manque d'anticipation ? Depuis des mois les organisations syndicales demandent allégement des programmes, recrutement de personnels et mise en place des demi-groupes pour pouvoir assurer à la fois la continuité de l'enseignement et la sécurité de toutes et de tous. Rien n'a été fait. Et le ministre déclarait encore lundi qu'il n'était pas favorable aux demi-groupes. Tout est sous tension, et les personnels sont soumis sans cesse à des injonctions contradictoires. Les LEGT sont confrontés à la réalité de la réforme du lycée, avec un brassage inhérent à son organisation, et un protocole qui demande de limiter le brassage. Tous sont également confrontés à Vigipirate renforcé, qui interdit les rassemblements devant les établissements, et l'interdiction de fumer dans les établissements scolaires.

Dans la voie professionnelle, nous sommes en attente de consignes claires concernant les PFMP. Dans certains domaines professionnels, il est impossible de trouver des lieux de stage. Nous contestons fermement les mesures dérogatoires contenues dans la FAQ ministérielle qui contreviennent aux textes réglementaires.

Mépris ? Il aura donc fallu toute l'opiniâtreté des organisations syndicales pour que, au débotté dimanche 1/11 au soir, le ministère modifie enfin la partie de la foire aux questions sur les personnels fragiles et vulnérables, afin que ceux-ci puissent être enfin mis en télétravail ou en ASA. Mais il est vrai que la décision du Conseil d'Etat, nette et précise, ne datait que du 15 octobre... Il faut apparemment mettre à tout prix les personnels au travail devant élèves, y compris au péril de leur santé voire de leur vie. Malgré cela, tout n'est pas acquis, car il faut encore se battre pour que les personnels vulnérables soient placés en ASA, alors que des chefs de service insistent pour les faire revenir devant les élèves sous prétexte qu'ils manquent de ressources.

Mépris encore, et bien plus inqualifiable, est l'hommage au rabais qui a été consenti à notre collègue. L'interdiction qui a été faite aux personnels de se réunir lundi, pour se rencontrer, pour échanger, construire ensemble un hommage digne à Samuel Paty, l'injonction comme l'écrivait le ministre aux personnels vendredi soir de reprendre « les cours comme à l'habitude ». Comment être aussi sourd à cette simple mesure d'humanité : les personnels ne pouvaient pas à 8h rentrer « comme à l'habitude ». Heureusement, dans un certain nombre d'établissements, ce temps banalisé a pu être arraché par la menace de grève. On peut ajouter à ce mépris des effets d'annonce de renforcement de l'EMC, alors que celui-ci et l'histoire-géographie ont vu leurs horaires réduits par les réformes du bac.

Si le ministre avait encore avant cette affaire une quelconque once de crédibilité auprès de certains collègues, il l'a définitivement perdue. Par son attitude et ses propos, c'est toute la parole de la chaîne hiérarchique qu'il décrédibilise et l'institution elle-même s'en trouve en danger. Il est de notre devoir, Mme la Rectrice, de vous alerter face au chaos qui guette.

Nous n'oublions pas, bien sûr, le fameux Grenelle pour les personnels, dont l'objectif est bien de transformer nos métiers en distribuant quelques euros d'augmentation, dont le casting des présidences laisse plus que dubitatif, et dont rien ne garantit qu'il y aura plus que

les quelques 500 millions promis déjà ramenés à 400. Au passage, les catégories non enseignantes qui ont assuré le suivi des élèves de chez eux apprécieraient de ne pas être oubliées par la prime d'équipement.

Des annonces récentes prévoient que nous allons devoir vivre certainement une 3^e voire une 4^e vague. Au lycée, en plus des demi-groupes, il faut donc anticiper pour le bac : les épreuves de spécialité doivent être reportées au mois de juin, les « évaluations communes » locales doivent être transformées en épreuves finales et nationales en juin, et les programmes doivent être aménagés. Les dernières annonces ne vont pas dans ce sens, puisque les épreuves communes sont transformées en contrôle continu, et les épreuves de spécialité sont elles maintenues en mars. Aucune annonce sur les programmes n'a été faite, et le ministère continue de faire comme si les élèves avaient vécu l'an passé une année normale, comme si les enseignants n'avaient pas consacré le début d'année à transmettre ou consolider ce qui n'a pu l'être l'an passé.

Grande est également notre inquiétude devant certaines déclarations du ministre, entre déclarations sur l'intersectionnalité, l'« islamo-gauchisme » et les universités...

« Il y a des courants islamo-gauchistes très puissants dans les secteurs de l'enseignement supérieur qui commettent des dégâts sur les esprits. Et cela conduit à certains problèmes, que vous êtes en train de constater. »

« Il y a un combat à mener contre une matrice intellectuelle venue des universités américaines et des thèses intersectionnelles, qui veulent essentialiser les communautés et les identités, aux antipodes de notre modèle républicain qui, lui, postule l'égalité entre les êtres humains, indépendamment de leurs caractéristiques d'origine, de sexe, de religion. C'est le terreau d'une fragmentation de notre société et d'une vision du monde qui converge avec les intérêts des islamistes. Cette réalité a gangrené notamment une partie non négligeable des sciences sociales françaises. »

S'attaquer ainsi aux thèses intersectionnelles dont il ignore visiblement les origines historiques, les conditions de circulation et jusqu'au contenu ou bien tenter de discréditer la recherche et les universités en qualifiant celles-ci de lieu de diffusion d'un « islamo-gauchisme » alors que celle-ci sont bien le lieu de la recherche et de la controverse nécessaire aux progrès de l'humanité est grave.

Il est encore plus grave de tenter de profiter de l'émotion suscitée par l'assassinat de notre collègue pour proférer de tels propos. La FSU, à l'instar de la CPU, condamne ces propos.